



Rapport de présentation BUDGET PRIMITIF 2025

Conseil Municipal
Séance du 03 avril 2025

Introduction

Le Budget Primitif (BP) fait suite au Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) et acte les orientations et priorités budgétaires qui ont été définies. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager des dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine également les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

Il respecte les principes budgétaires suivants : **SINCERITE, ANNUALITE, EQUILIBRE, UNICITE et SPECIALITE.**

Etant un acte prévisionnel, le budget primitif peut être modifié ou complété par décision modificative (DM) en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Sommaire

Synthèse d'élaboration du budget primitif 2025	p.4
Résultats 2024	p.5
I – Présentation du budget primitif 2025 – Vue globale	p.6
I-1) La section de Fonctionnement	p.7
A) Dépenses	
B) Recettes	
I-2) La section d'Investissement	p.16
A) Dépenses	
B) Recettes	

Synthèse d'élaboration du budget primitif 2025

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 20 mars 2025 a permis de mettre en avant le contexte économique et financier dans lequel le budget 2025 est élaboré.

Celui-ci est réalisé avec la même stratégie financière que les budgets précédents tout en prenant en considération les besoins et impératifs liés au bon fonctionnement de la collectivité et au bien vivre des administrés Amnévillois et Malancourtois :

- faire face aux augmentations des dépenses de fonctionnement liées à l'inflation et à l'augmentation des dépenses énergétique,
- préserver l'avenir de la commune,
- inscrire en investissement des projets au plus proche de la situation de trésorerie et en recherchant des financements,
- ne pas alourdir la fiscalité ménages,
- soutenir le tissu associatif local,
- soutenir les actions sociales menées par le CCAS.

Le maintien d'une gestion saine et rigoureuse des finances de la commune était la priorité du mandat précédent et reste la priorité de ce mandat.

Résultats 2024

BUDGET GENERAL 2024		SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Résultats de l'exercice	Recettes	4 595 390,04	23 762 845,71	28 358 235,75
	Dépenses	6 214 283,08	22 725 994,53	28 940 277,61
	Solde	-1 618 893,04	1 036 851,18	-582 041,86

Reports N-1	-340 141,70	3 699 730,60	3 359 588,90
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)	-1 959 034,74	4 736 581,78	2 777 547,04

Restes à réaliser au 31/12/2024	Recettes	3 457 951,63		3 457 951,63
	Dépenses	1 741 837,79		1 741 837,79
	Solde	1 716 113,84		1 716 113,84

Resultats cumulés 2024 avec RAR	-242 920,90	4 736 581,78	4 493 660,88
--	--------------------	---------------------	---------------------

Résultat global de la section de fonctionnement	4 736 581,78
Solde d'exécution de la section d'investissement - R001	-1 959 034,74
Solde des restes à réaliser en section d'investissement	1 716 113,84
Besoin de financement de la section d'investissement	-242 920,90
Couverture du besoin de financement (compte 1068)	242 920,90
Solde du résultat de fonctionnement - R002	4 493 660,88

Le calcul des résultats prend en compte, par section, toutes les dépenses et les recettes réelles et d'ordre de l'exercice.

A la clôture de l'exercice 2024, la section de fonctionnement est excédentaire de 4 736 581,78 € et la section d'investissement déficitaire de 1 959 034,74 €.

La section d'investissement a un besoin de financement car le résultat cumulé avec RAR est de - 242 920,90 €.

L'excédent de fonctionnement doit donc servir en priorité à couvrir ce besoin de financement.

L'excédent reporté en section de fonctionnement s'élève donc à 4 493 660,88 €.

I – Présentation du budget primitif 2025 – vue globale

Structure résumée du Budget Primitif 2025

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	Dépenses générales 11 700 360,88 €	Recettes de fonctionnement 21 520 985,00 €
	Dépenses de personnel 11 700 00,00 €	
	Frais financier 326 500,00 €	
	Epargne brute 2 287 785,00 €	Excédent reporté 4 493 660,88 €
	TOTAL 26 014 645,88 €	TOTAL 26 014 645,88€

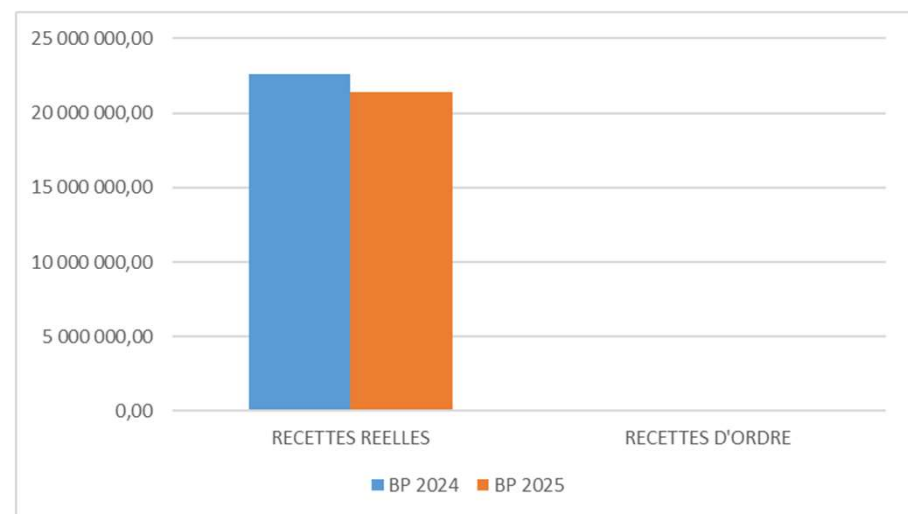
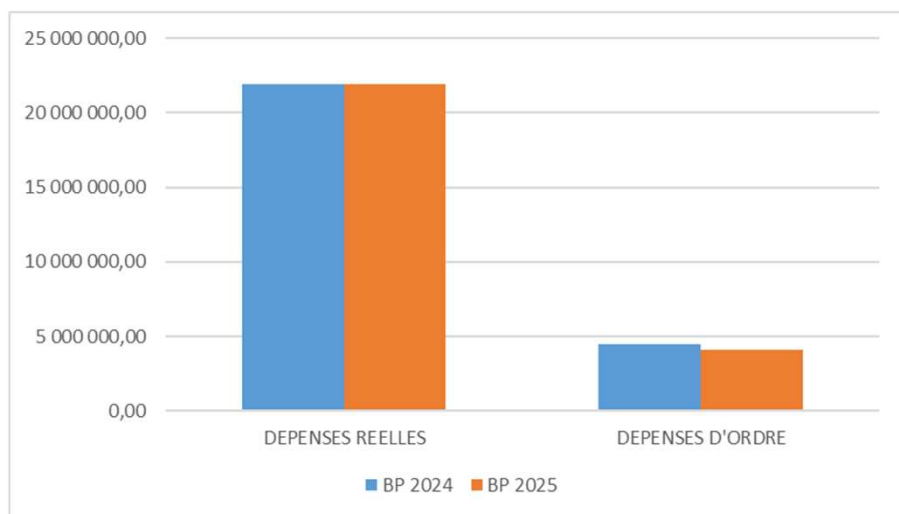
INVESTISSEMENT	Remboursement de la Dette dont RAR 1 303 755,87 €	Epargne brute 2 287 785,00 €
	Dépenses d'équipement dont RAR 6 670 681,92 €	Subventions et emprunts dont RAR 4 560 551,63 €
	DépenseDépenses d'ordre 190 285,00 €	Recettes financières, cessions dont RAR et recettes d'ordre 3 275 420,90 €
	Déficit d'investissement 1 959 034,74 €	Excédent d'investissement
	TOTAL 10 123 757,53 €	TOTAL 10 123 757,53 €

I – Présentation du budget primitif 2025

I-1) La section de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	BP 2025	Ecart 2025/2024
DEPENSES REELLES	21 908 512,53	21 889 360,88	-0,09%
DEPENSES D'ORDRE	4 475 603,07	4 125 285,00	-7,83%
RESULTAT REPORTE			0,00%
TOTAL	26 384 115,60	26 014 645,88	-1,40%

FONCTIONNEMENT	BP 2024	BP 2025	Ecart 2025/2024
RECETTES REELLES	22 569 100,00	21 405 700,00	-5,15%
RECETTES D'ORDRE	115 285,00	115 285,00	0,00%
RESULTAT REPORTE	3 699 730,60	4 493 660,88	21,46%
TOTAL	26 384 115,60	26 014 645,88	-1,40%



I – Présentation du budget primitif 2025

I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

La section de fonctionnement correspond à l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement des services : activité des services, opérations financières et opérations exceptionnelles.

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 26 014 645,88 €.

A-1) Les dépenses réelles de fonctionnement

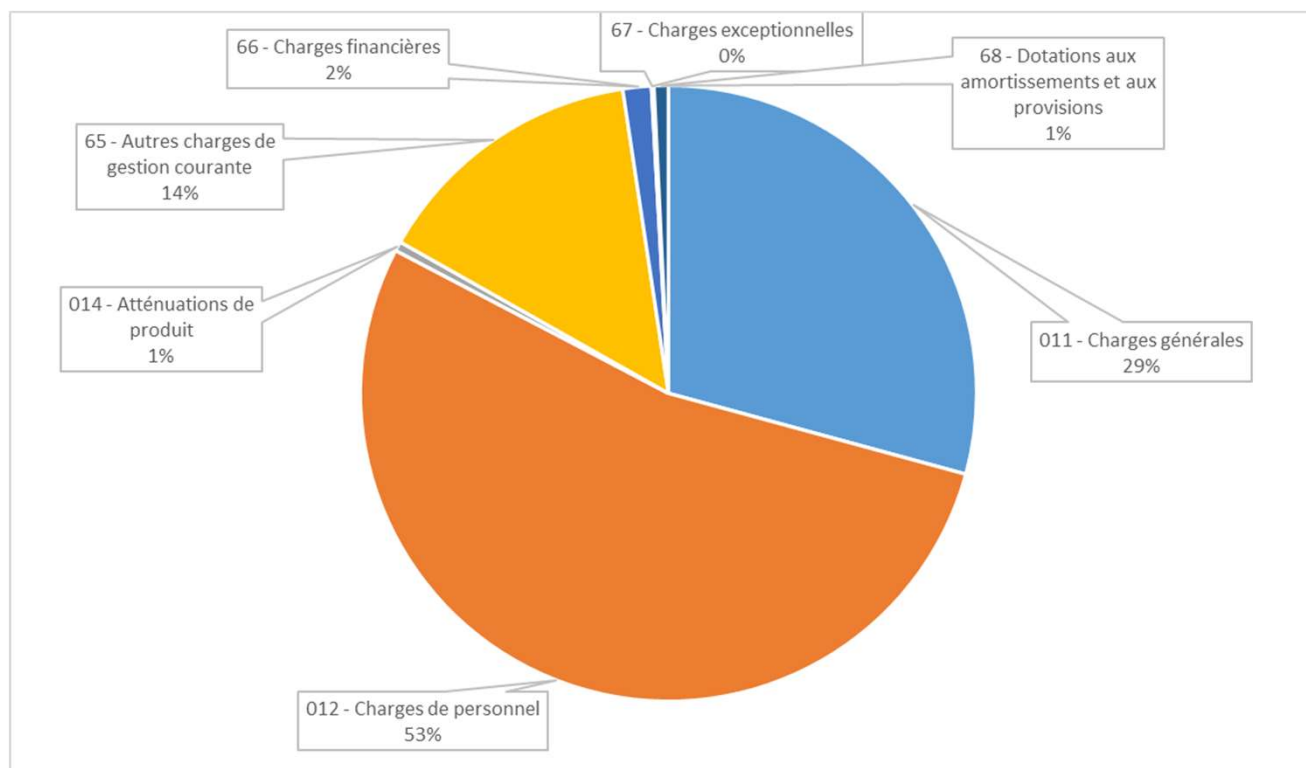
Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 21 889 360,88 €.

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2024	CA 2024 (réalisé)	BP 2025	Evolution BP 2025 / BP 2024
011 - Charges générales	6 619 112,53	5 874 232,33	6 397 860,88	-3,34%
012 - Charges de personnel	11 700 000,00	11 325 863,76	11 700 000,00	0,00%
014 - Atténuations de produit	100 000,00	100 057,00	110 000,00	10,00%
65 - Autres charges de gestion courante	3 137 000,00	3 138 278,84	3 160 000,00	0,73%
66 - Charges financières	321 800,00	304 656,60	326 500,00	1,46%
67 - Charges exceptionnelles	15 000,00	24 486,62	30 000,00	100,00%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	15 600,00	15 594,31	165 000,00	957,69%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	21 908 512,53	20 783 169,46	21 889 360,88	-0,09%

I – Présentation du budget primitif 2025

I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



I – Présentation du budget primitif 2025

I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

- **Chapitre 011 « charges à caractère général » : 6 397 860,88 €**

Le chapitre 011 permet le fonctionnement courant de la collectivité. On y retrouve les fluides, le téléphone, les maintenances, les assurances, l'entretien et réparation des biens mobiliers, immobiliers et véhicules, les taxes foncières et l'acquisition de petits matériels... Ce chapitre est particulièrement sensible au contexte inflationniste. Il est néanmoins en baisse par rapport au BP précédent. Les dépenses d'énergie et électricité sont notamment réduites par rapport aux prévisions 2024 de part la maîtrise des coûts et du passage en LED de l'éclairage public.

- **Chapitre 012 « charges de personnel » : 11 700 000,00 €**

Ce chapitre est notamment impacté par les différentes mesures mises en place par l'état telles que la hausse du taux de contribution employeur à la CNRACL de 3%, les mesures 2024 qui ont un effet report sur 2025, le GVT (Glissement-Vieillesse-Technicité) qui entraîne chaque année une augmentation du coût des agents de 1 à 2% par an.

Néanmoins les prévisions restent stables par rapport à 2024.

- **Chapitre 014 « atténuations de produits » : 110 000,00 €**

Les atténuations de produits correspondent à des remboursements ou des abattements qui doivent être effectués sur des recettes déjà encaissées.

- **Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : 3 160 000,00 €**

Les autres charges de gestion courantes augmentent de 23 000,00 € par rapport à 2024.

Ce chapitre enregistre, entre autres, la cotisation au SDIS et la régularisation de TVA demandée par le Service de Gestion Comptable suite à la dissolution de la régie municipale d'exploitation de la piste de ski d'un montant total de 389 142,60 €, étalé sur 4 ans.

L'enveloppe destinée aux subventions est estimée à 650 000,00 €, montant équivalent à 2023 et 2024. La subvention prévisionnelle du CCAS est de 480 000,00 €.

- **Chapitre 66 « charges financières » : 326 500,00€**

Les charges financières restent stables.

- **Chapitre 67 « charges exceptionnelles » : 30 000,00 €**

Ce chapitre comprend divers remboursements (assurances, régularisation de charges locatives, abonnements conservatoire – médiathèque – complexe piscine patinoire...).

I – Présentation du budget primitif 2025

I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

A-2) Les dépenses d'ordre de fonctionnement

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2024	CA 2024 (réalisé)	BP 2025	Evolution BP 2025 / BP 2024
023 - Virement à la section d'investissement	2 590 003,07		2 287 785,00	-11,67%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 885 600,00	1 942 825,07	1 837 500,00	-2,55%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	4 475 603,07	1 942 825,07	4 125 285,00	-8,49%

- **Chapitre 023 « virement à la section d'investissement » : 2 287 785,00 €**

L'inscription de cette somme est indispensable pour équilibrer la section d'investissement.

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections » : 1 837 500,00 €**

Ce chapitre retrace les amortissements des immobilisations et des charges financières. Il s'équilibre avec le chapitre 040 en recettes d'investissement.

I – Présentation du budget primitif 2025

I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

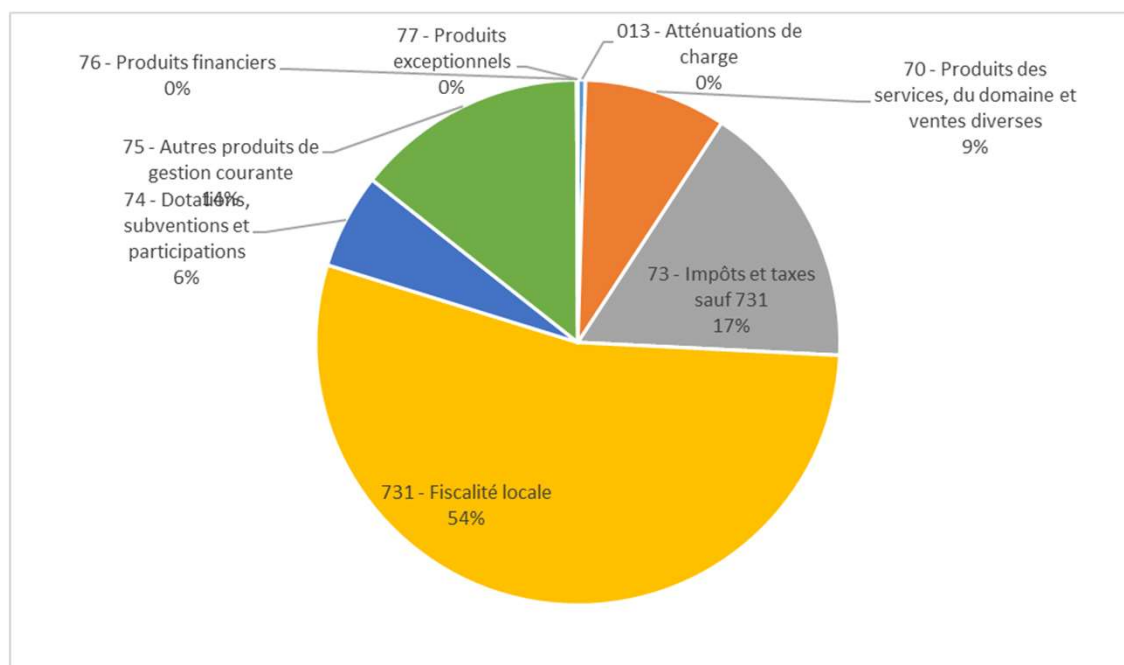
B-1) Les recettes réelles de fonctionnement

REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	BP 2024	CA 2024 (réalisé)	BP 2025	Evolution BP 2025 / BP 2024
013 - Atténuations de charge	100 000,00	284 967,66	100 000,00	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 870 700,00	2 263 295,05	1 877 500,00	0,36%
73 - Impôts et taxes sauf 731	3 537 000,00	3 604 137,31	3 542 000,00	0,14%
731 - Fiscalité locale	11 539 200,00	11 912 307,76	11 556 000,00	0,15%
74 - Dotations, subventions et participations	1 215 000,00	1 320 045,06	1 255 000,00	3,29%
75 - Autres produits de gestion courante	4 268 000,00	3 911 911,51	3 060 000,00	-28,30%
76 - Produits financiers	400,00	202,04	200,00	-50,00%
77 - Produits exceptionnels	10 000,00	310 666,51	15 000,00	50,00%
78 - Reprises sur provisions et amortissements	28 800,00	39 909,86		-100,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	22 569 100,00	23 647 442,76	21 405 700,00	-5,15%

I – Présentation du budget primitif 2025

I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



I – Présentation du budget primitif 2025

I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

- **Chapitre 013 « atténuation de charges » : 100 000,00 €**

Ce chapitre enregistre principalement les remboursements perçus par la commune suite aux arrêts maladie des agents.

- **Chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses » : 1 877 500,00 €**

Ce chapitre correspond, entre autres, aux entrées piscine patinoire estimées à 650 000,00 €, les inscriptions à la cantine et aux accueils périscolaires sont estimées à 400 000,00 € et les inscriptions à la médiathèque et au conservatoire à 65 000,00 €.

- **Chapitre 73 « impôts et taxes » : 3 542 000,00 €**

Ce chapitre qui comprend l'attribution de compensation et le FNGIR reste stable par rapport à 2024.

- **Chapitre 731 « fiscalité locale » : 11 556 000,00 €**

Le chapitre « Fiscalité locale » correspond principalement à la fiscalité ménages et le prélèvement sur le produit des jeux. Il est en légère hausse par rapport à 2024. Les taux de fiscalité ménages reste inchangé, seule la dynamique des bases contribue à l'augmentation de celui-ci.

- **Chapitre 74 « dotations, subventions et participations » : 1 255 000,00 €**

Ce chapitre enregistre notamment la DSU et les différentes attributions de compensation sur la taxe foncière et la réforme de la taxe professionnelle.

- **Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » : 3 060 000,00 €**

Ce chapitre est en baisse de 1 208 000,00 € par rapport à 2024 car il comprend la baisse des loyers de la SPL Destination Amnéville Moselle sur l'année complète et le reversement de l'excédent des régies n'est pas encore connu au moment de l'élaboration du budget.

- **Chapitre 76 « produits financiers » : 200,00 €**

Ce montant correspond à des revenus de valeurs mobilières de placement détenus par la Ville auprès de différentes banques.

- **Chapitre 77 « produits exceptionnels » : 15 000,00 €**

Les produits exceptionnels correspondent essentiellement à des remboursements de sinistres.

I – Présentation du budget primitif 2025

I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

B-2) Les recettes d'ordre de fonctionnement

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2024	CA 2024 (réalisé)	BP 2025	Evolution BP 2025 / BP 2024
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 285,00	115 402,95	115 285,00	0,00%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	115 285,00	115 402,95	115 285,00	0,00%

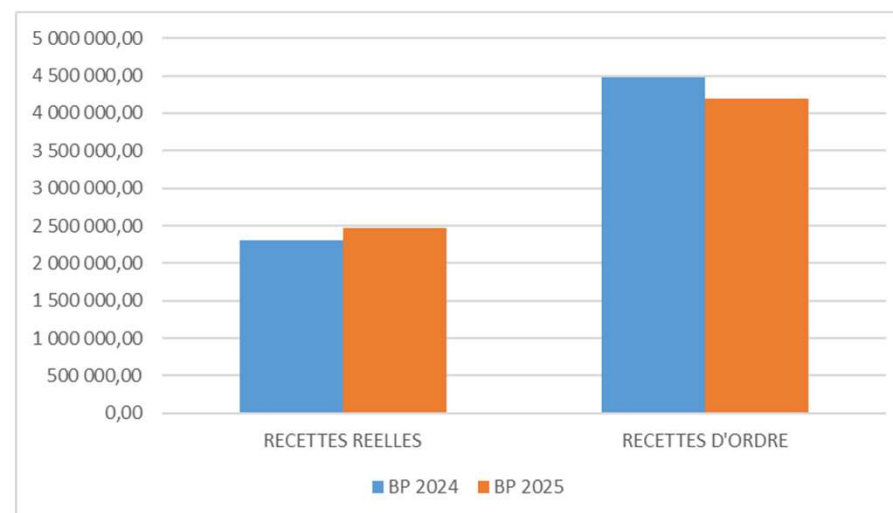
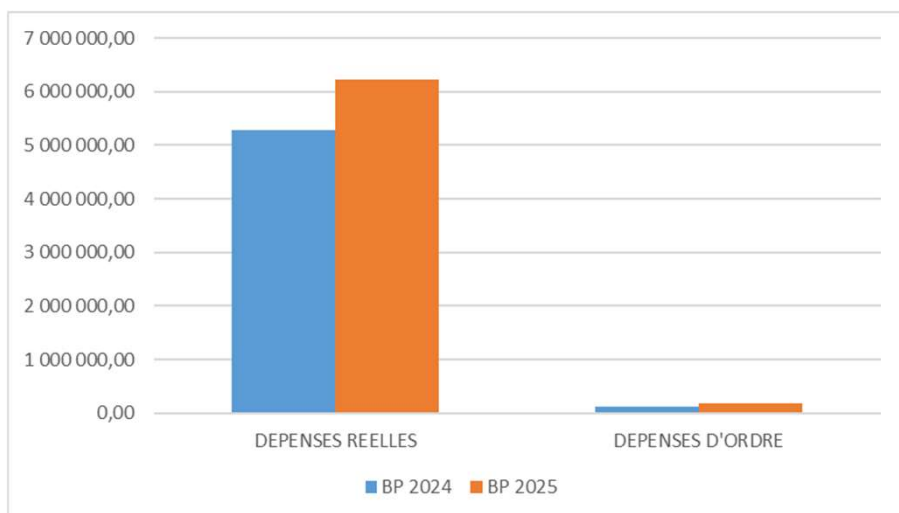
Ce chapitre retrace l'amortissement des subventions d'équipement reçues (construction du Snowhall) pour 115 285,00 €.

I – Présentation du budget primitif 2025

I-2) La section d'Investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	BP 2025	Ecart 2025/2024
DEPENSES REELLES	5 280 318,07	6 232 600,00	18,03%
DEPENSES D'ORDRE	115 285,00	190 285,00	65,06%
RAR	3 159 407,76	1 741 837,79	-44,87%
RESULTAT REPORTE	340 141,70	1 959 034,74	
TOTAL	8 895 152,53	10 123 757,53	13,81%

INVESTISSEMENT	BP 2024	BP 2025	Ecart 2025/2024
RECETTES REELLES	2 301 650,46	2 465 520,90	7,12%
RECETTES D'ORDRE	4 475 603,07	4 200 285,00	-6,15%
RAR	2 117 899,00	3 457 951,63	63,27%
RESULTAT REPORTE			
TOTAL	8 895 152,53	10 123 757,53	13,81%



I – Présentation du budget primitif 2025

I-2) La section d'Investissement - Dépenses

A-1) Les dépenses réelles d'investissement

REPARTITION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT / HORS RAR				
Chapitres	BP 2024	CA 2024 (réalisé)	BP 2025	Evolution BP 2025 / BP 2024
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 240 000,00	1 200 219,73	1 255 000,00	1,21%
20 - Immobilisations incorporelles	110 000,00	81 344,24	165 000,00	50,00%
204 - Subventions d'équipement versées	131 100,00	421 061,00	0,00	-100,00%
21 - Immobilisations corporelles	1 471 518,07	1 220 154,08	1 510 000,00	2,62%
23 - Immobilisations en cours	2 325 200,00	3 165 941,04	3 302 600,00	42,04%
26 - Titres de participation	2 500,00	2 500,00	0,00	-100,00%
27 - Autres immobilisations financières				
Total des dépenses réelles d'investissement	5 280 318,07	6 091 220,09	6 232 600,00	18,03%

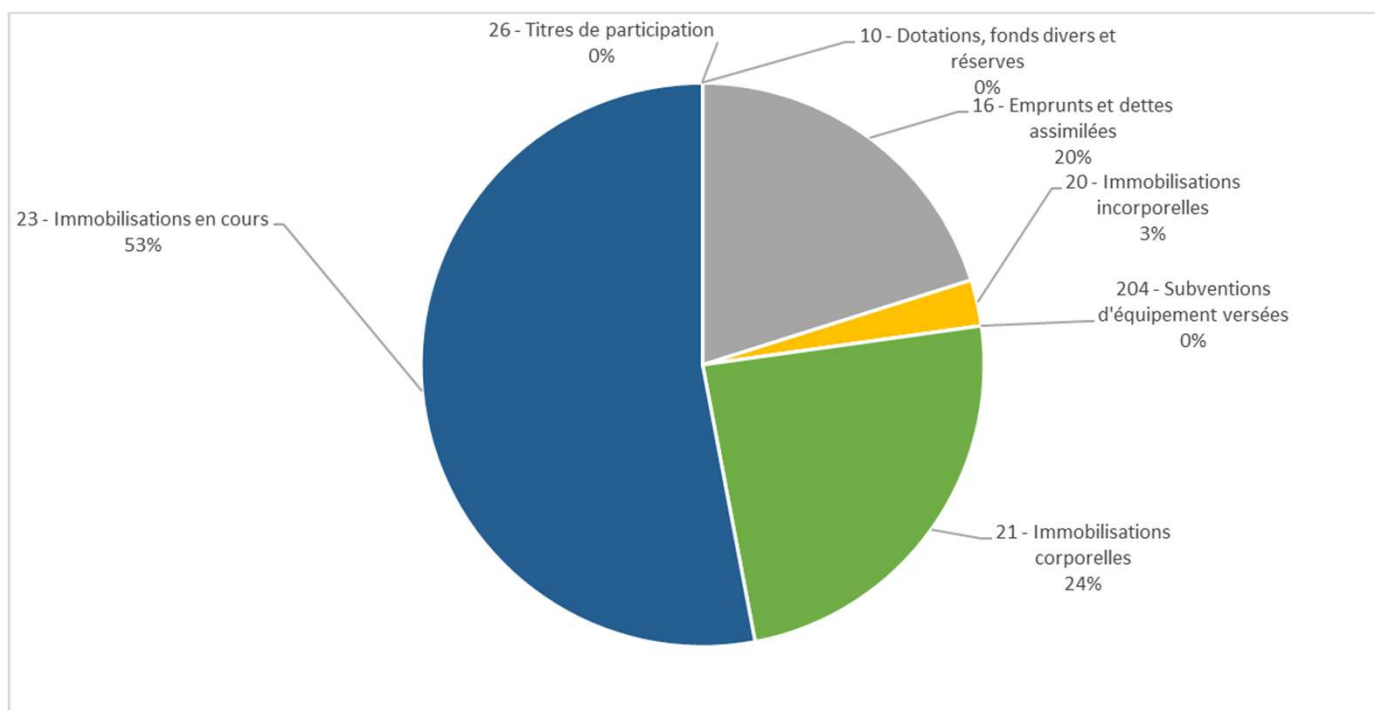
*Comparaison de BP à BP, hors DM

Les restes à réaliser 2024 en dépenses s'élèvent à 1 741 837,79 €.

I – Présentation du budget primitif 2025

I-2) La section d'Investissement - Dépenses

Répartition des dépenses réelles d'investissement



I – Présentation du budget primitif 2025

I-2) La section d'Investissement - Dépenses

- **Chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » : 1 255 000,00 €**

Ce chapitre est destiné au remboursement du capital des emprunts et des « autres dettes ». Parmi les autres dettes, il ne reste que les travaux de voirie réalisés conjointement avec la régie du réseau de chaleur.

- **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles » : 165 000,00 €**

L'enveloppe inscrite à ce chapitre permettra la réalisation de frais d'études pour divers travaux et l'acquisition de logiciels divers nécessaires au bon fonctionnement des services.

- **Chapitre 21 « immobilisations corporelles » : 1 510 000,00 €**

Cette inscription doit permettre l'acquisition de matériels et outillages pour les services municipaux, de mobiliers pour les salles de classe, le renouvellement du matériel informatique, l'acquisition de véhicules, la 2ème tranche de la mise en place de la vidéosurveillance, la continuité des travaux de rénovation de l'éclairage public, l'acquisition de jeux et d'agrès pour l'espace Edelweiss.

- **Chapitre 23 « immobilisations en cours » : 3 302 600,00 €**

Les immobilisations en cours correspondent aux travaux réalisés sur les bâtiments et sur la voirie communale. Sont prévus en 2025 : la reprise de certaines voiries, la requalification de l'espace Edelweiss, la dernière tranche de la rue de la ferme, la continuité de la place Rau...

I – Présentation du budget primitif 2025

I-2) La section d'Investissement - Dépenses

A-2) Les dépenses d'ordre d'investissement

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2024	CA 2024 (réalisé)	BP 2025	Evolution BP 2025 / BP 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 285,00	115 402,95 €	115 285,00	0,00%
041 - Opérations patrimoniales	0,00	7 660,04 €	75 000,00	
Total des dépenses d'ordre d'investissement	115 285,00	123 062,99	190 285,00	65,06%

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en recettes d'ordre de fonctionnement. Il retrace l'amortissement des subventions d'équipement reçues (construction du Snowhall) pour 115 285,00 €.

I – Présentation du budget primitif 2025

I-2) La section d'Investissement - Dépenses

A-3) Suivi des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP).

Par délibération 2.7 du 9 avril 2024, le conseil municipal a approuvé la création de deux AP/CP pour deux projets d'ampleur, la requalification de la place Rau et la 2^{ème} tranche de rénovation de l'éclairage public.

- Autorisation de programme : opération PPI02/2024 « Requalification place Rau »:

AP - PPI02/2024	2024	2025
Requalification place Rau	1 200 000,00 €	800 000,00 €
TOTAL DE L'AP	2 000 000,00 €	

- Autorisation de programme : opération PPI01/2024 « Eclairage public tranche 2 »:

AP - PPI01/2024	2024	2025
Eclairage public T2	260 000,00 €	260 000,00 €
TOTAL DE L'AP	520 000,00 €	

Les travaux de requalification de la place Rau ayant démarrés avec quelques mois de retard, il convient d'actualiser les CP 2024 au montant du réalisé, soit 594 034,67 €. Le reliquat soit 1 405 965,33 € est transféré sur 2025. Le montant global de l'AP et la durée restent inchangés.

AP - PPI02/2024 - révision 1	2024	2025
Requalification Place Rau	594 034,67 €	1 405 965,33 €
TOTAL DE L'AP	2 000 000,00 €	

I – Présentation du budget primitif 2025

I-2) La section d'Investissement - Recettes

B-1) Les recettes réelles d'investissement

REPARTITION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT / HORS RAR				
Chapitres	BP 2024	CA 2024 (réalisé)	BP 2025	Evolution BP 2025 / BP 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068	1 861 650,46	2 106 675,26	742 920,90	-60,09%
13 - Subventions d'investissement reçues	440 000,00	514 212,55	222 600,00	-49,41%
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	650,00	1 500 000,00	
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
23 - Immobilisations en cours	0,00	23 367,12	0,00	
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
024 - Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'investissement	2 301 650,46	2 644 904,93	2 465 520,90	7,12%

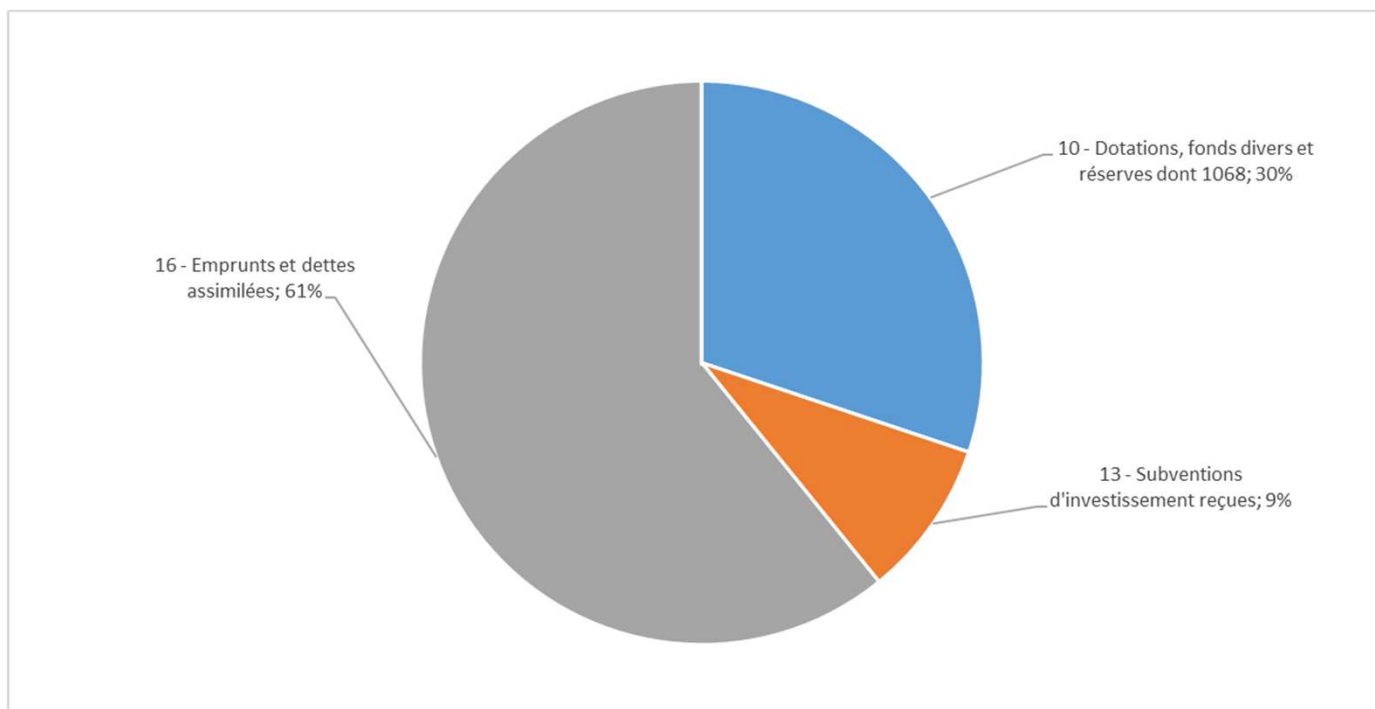
*Comparaison de BP à BP, hors DM

Les restes à réaliser 2024 en recettes s'élèvent à 3 457 951,63 €

I – Présentation du budget primitif 2025

I-2) La section d'Investissement - Recettes

Répartition des recettes réelles d'investissement



I – Présentation du budget primitif 2025

I-2) La section d'Investissement - Recettes

- **Chapitre 10 « dotation, fonds divers et réserves » : 742 920,90 €**

Ce chapitre comprend le FCTVA, la taxe d'aménagement ainsi que l'excédent de fonctionnement capitalisé qui s'élève 242 920,90 €.

- **Chapitre 13 « subventions d'investissement reçues » : 222 600,00 €**

Les prévisions inscrites à ce chapitre correspondent aux amendes de police et à la subvention notifiée de l'Agence de l'eau d'un montant de 177 600,00 € pour les travaux de place Rau.

- **Chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » : 1 500 000,00 €**

Un emprunt de 1 500 000,00 € sera souscrit afin de financer une partie des investissements 2025 mais également pour couvrir la part non subventionnée des projets en cours tels que la requalification de la place Rau, la requalification de l'éclairage public tranche 2024 et la mise en place de la vidéoprotection.

REQUALIFICATION PLACE RAU Cf délibération 6.1 du 03/10/2024	DEPENSES HT	MONTANTS SOLLICITES	RESTE A CHARGE AVANT NOTIFICATIONS	MONTANTS NOTIFIES*	RESTE A CHARGE APRES NOTIFICATIONS*	COMMENTAIRES
23 TRAVAUX	1 638 727,50 €					
13 AMBITION MOSELLE		320 000,00 €		320 000,00 €		
13 DETR / DSIL		510 982,00 €		0,00 €		Refusé en 2024 - demande de report en 2025
13 AGENCE DE L'EAU		120 000,00 €		177 600,00 €		
13 REGION		360 000,00 €				En attente
RESTE A CHARGE DE LA COMMUNE			327 745,50 €		1 141 127,50 €	
TOTAL	1 638 727,50 €	1 310 982,00 €	327 745,50 €	497 600,00 €	1 141 127,50 €	

ECLAIRAGE PUBLIC 2024 Cf délibération 2.12 du 09/04/2024	DEPENSES HT	MONTANTS SOLLICITES	RESTE A CHARGE AVANT NOTIFICATIONS	MONTANTS NOTIFIES*	RESTE A CHARGE APRES NOTIFICATIONS*	COMMENTAIRES
23 TRAVAUX	420 000,00 €					
13 FONDS VERT		84 000,00 €		0,00 €		Refusé
RESTE A CHARGE DE LA COMMUNE			336 000,00 €		420 000,00 €	
TOTAL	420 000,00 €	84 000,00 €	336 000,00 €	0,00 €	420 000,00 €	

VIDEO PROTECTION PHASE 1 Cf délibération 3.2 du 13/03/2024	DEPENSES HT	MONTANTS SOLLICITES	RESTE A CHARGE AVANT NOTIFICATIONS	MONTANTS NOTIFIES*	RESTE A CHARGE APRES NOTIFICATIONS*	COMMENTAIRES
21 MATERIEL (CAMERAS...)	133 579,00 €					
21 TRAVAUX DE RACCORDEMENT hors génie civil	46 000,00 €					
13 SUBVENTION FIPD 50%		89 789,50 €		0,00 €		Reporté en 2025
RESTE A CHARGE DE LA COMMUNE 50%			89 789,50 €		179 579,00 €	
TOTAL	179 579,00 €	89 789,50 €	89 789,50 €	0,00 €	179 579,00 €	

TOTAL GENERAL	2 238 306,50 €	1 484 771,50 €	753 535,00 €	497 600,00 €	1 740 706,50 €	
----------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------	---------------------	-----------------------	--

*Montants notifiés au 10/03/2025

I – Présentation du budget primitif 2025

I-2) La section d'Investissement - Recettes

B-2) Les recettes d'ordre d'investissement

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2024	CA 2024 (réalisé)	BP 2025	Evolution BP 2025 / BP 2024
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 590 003,07	0,00	2 287 785,00	-11,67%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 885 600,00	1 942 825,07	1 837 500,00	-2,55%
041 - Opérations patrimoniales		7 660,04	75 000,00	
Total des recettes d'ordre d'investissement	4 475 603,07	1 950 485,11	4 200 285,00	-6,15%

Le chapitre 021 correspond au transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement.

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en dépenses d'ordre de fonctionnement.

Le chapitre 041 s'équilibre avec le chapitre 041 en dépenses d'ordre d'investissement.